



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DU NORD

Secrétariat général  
de la préfecture du Nord

Direction  
De la Réglementation et  
de la Citoyenneté

Bureau de la Citoyenneté  
Section des Élections

**Arrêté préfectoral retardant l'heure de clôture du scrutin  
à l'occasion de l'élection des représentants au Parlement européen  
du 26 mai 2019 pour une commune du département**

-----  
Le Préfet de la région Hauts de France  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code électoral et notamment son article R.41 ;

Vu le décret n° 2019-188 du 13 mars 2019 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu la demande émise par la maire de Lille ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> – Lors de l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019, le scrutin est ouvert à 8 heures et clos le même jour à 19 heures dans les bureaux de vote de la commune de Lille, y compris les communes associées de Hellemmes et Lomme.

Article 2 – La secrétaire générale de la préfecture du Nord et la maire de Lille sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché dans la commune au plus tard le mardi 21 mai 2019.

Lille, le **13 MAI 2019**

Pour le Préfet et par délégation,  
La secrétaire générale,

  
Violaine DEMARET



Lille, le -7 MAI 2010

VIE CITOYENNE  
ET ANIMATION DE  
PROXIMITE

**Direction Elections  
Recensement**

HÔTEL DE VILLE  
CS 30667  
59033 LILLE cedex

T +33 (0)3 20 49 52 11  
T +33 (0)3 20 49 55 75  
F +33 (0)3 20 49 52 88  
elections.recensement@mairie-lille.fr

**Madame Démaret  
Secrétaire Générale de la Préfecture  
Préfecture du Nord  
12 rue Jean-sans-Peur  
59000 Lille**

**REF : MV/FG/JPG/MB**

**Objet : ELECTIONS EUROPEENNES – HORAIRES DE FERMETURE DES BUREAUX DE VOTE**

Madame la Secrétaire Générale,

J'ai l'honneur de vous informer que Madame le Maire souhaite fixer à 19 h 00 l'heure de fermeture des bureaux de vote de Lille – Hellemmes – Lomme lors des prochaines élections européennes du 26 mai prochain.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire Générale, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
**Michel VAYSSIE  
Directeur Général des Services**